

Assemblée générale du Groupe de Sion du Club Alpin suisse

du vendredi 27 novembre 2020, à 20h00

dans la salle d'escalade, bâtiment EPTM, Chemin Saint-Hubert 2 à Sion

Au vu de la situation sanitaire (Covid-19), l'assemblée générale s'est déroulée par visio-conférence. Sont présents, pour le comité du Groupe de Sion, les personnes suivantes :

- Marc Emery, président
- Stéphane Fumeaux, caissier (par visio-conférence)
- Stéphane Morel, préposé courses hiver
- Stéphane Lesquereux, préposé courses été
- Pierre Nicollier, responsable AJ et responsable OJ par interim
- Sabrina Perrineti, responsable du stamm
- Jean-Marc Dayer, responsable Igloo des Pantalons Blancs
- Janique Luyet, secrétaire

Sont également présents en tant qu'invités :

- Frédéric Revaz (par visio-conférence)
 - Jacques Salamin
 - Maurice Genoud, coach J+S
 - Virgile Nanchen
 - Jérôme Barras (par visio-conférence)
- Excusés :
- Lionel Corboz
 - Mathieu Biselx, vice-président

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

Marc Emery ouvre la séance à 20h00 et salue les membres participant à la visio-conférence.

Même si la présente assemblée ne se tient pas en présentiel comme d'habitude, elle se déroulera de la même manière que les autres années. Deux votes auront lieu : l'un concernera les comptes et l'autre les élections.

Il informe que les participants peuvent intervenir en direct pour poser des questions et voter soit par SMS soit par message. Il propose Jacques Salamin comme scrutateur ; les personnes n'étant pas d'accord avec ce choix devant s'annoncer.

Personne n'émet d'objection, si bien que Jacques Salamin est nommé scrutateur pour les votes de la présente assemblée.

Le président ajoute que la tenue de cette assemblée est aussi importante notamment en ce qui concerne l'AJ et l'OJ, puisque Pierre Nicolier quitte ses fonctions à ce poste.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2019

Le président rappelle que le procès-verbal de l'Assemblée générale 2019 est disponible sur le site Internet du Groupe de Sion. Les personnes qui désirent le modifier doivent le lui faire savoir sur son téléphone. A défaut de quoi, il est considéré comme approuvé.

Comme personne n'a fait part d'éventuelles remarques ou modification, le procès-verbal de l'Assemblée générale 2019 est approuvé par l'assemblée.

3. Rapport du président

Marc Emery indique que cette année a été spéciale. Au vu des conditions, le club a néanmoins pu faire un certain nombre d'activités, comme par exemple le cours de formation été.

Un plan pour les activités à l'intérieur, notamment pour la grimpe à la salle, a été mis sur pied. Actuellement, au vu des recommandations du Conseil fédéral, seules dix personnes au maximum peuvent y venir grimper et doivent s'inscrire (« premiers venus, premiers servis »).

Il relève que l'annexe de l'Igloo des Pantalons Blancs a été rénovée et s'en félicite.

Il espère que le programme des courses 2021 pourra malgré tout être suivi.

Le président passe ensuite la parole à Frédéric Revaz, nouveau responsable des cabanes de la section, lequel intervient par visio-conférence. Celui-ci remercie le Groupe de Sion pour l'invitation et le Comité pour la tenue de l'assemblée générale au vu des conditions actuelles. Il excuse Philippe Chanton, président de la section, et précise les points suivants :

- Assemblée des Délégués à Berne : La section Monte Rosa était contre l'augmentation des cotisations pour les jeunes. Après un long combat et de nombreuses discussions, cette augmentation a néanmoins été acceptée. En « compensation », le Comité central a fait un geste, dans le sens où le portail des courses va devenir gratuit pour tous les membres (toutes les courses vont être digitalisées).
- Fond au cabanes : La section ne va pas devoir verser de fortes contributions.
- Différents travaux de rénovation ont été acceptés, à savoir :
 - o Cabane Monte Rosa : les batteries ont été changées
 - o Cabane des Dix : l'installation électrique a été changée, le travail étant quasiment terminée) et le toit allant être rénové (des offres ont déjà été reçues et des offres supplémentaires vont être demandées).

4. Rapport du caissier et lecture des comptes

Stéphane Fumeaux passe en revue les slides. Il aborde les points suivants :

- Probable impact du Covid-19 : La crise sanitaire a eu raison de la tenue du loto du Groupe de Sion en 2020. Les nuitées à l'Igloo des Pantalons Blancs sont en hausse (environ 280 nuitées). Les subsides aux courses et aux formations sont par contre en baisse.
- S'agissant de l'Igloo des Pantalons Blancs, il indique que le budget est dépassé mais est en ligne avec la réalité des frais d'entretien (bois, héliportages, etc.) et avec le remplacement de la literie et de la batterie de cuisine. D'un point de vue comptable, la rénovation de l'annexe sanitaire de l'Igloo est traitée comme suit :
 - o Activation (partielle) des frais de rénovation dans le bilan (nouvelle ligne)
 - o Amortissement sur 15 ans environ (Igloo et annexe sanitaire).
- L'exercice 2019/2020 a été un exercice équilibré. Le compte de résultat 2019/2020 présente un excédent de Fr. 1'078.-

5. Budget 2021

A titre liminaire, Marc Emery propose de passer en revue, à ce stade, le budget, afin de ne procéder qu'à un seul vote sur les aspects financiers du Groupe de Sion. Personne n'objecte.

Parole est donnée à nouveau au caissier, lequel précise que le budget est salvateur. Il est dans la lignée de celui de la période précédente à quelques Fr. 3'000.- près.

Le président conclut en ajoutant que les comptes sont bons et les coûts ont été maîtrisés.

6. Rapport des vérificateurs de compte

Parole est donnée à Jacques Salamin. Celui-ci mentionne qu'il s'est réuni avec Jean-Yves Dayer afin de vérifier les comptes et que la tenue de ceux-ci est correcte.

A l'issue de la présentation de ces trois points financiers (4 à 6), Marc Emery informe l'audience que tous les membres peuvent voter par SMS/Whatsapp ou à mains levées pour les membres présents et ce, jusqu'à 20h35.

En attendant les résultats des votes concernant les comptes 2019/2020 et le budget 2021, une vidéo de Jean-Marc Dayer de la pose de l'annexe des Pantalons Blancs est projetée.

Après dépouillement, l'assemblée générale accepte les comptes 2019/2020 et le budget 2021 tels que présentés. Elle donne également décharge au comité.

7. Rapport des préposés aux courses été et hiver

Parole est donnée au préposé aux courses été, Stéphane Lesquereux, lequel souligne le fait que la saison écoulée a été une saison particulière. Il tient à remercier tout particulièrement les participants aux différentes courses, car tout

n'a pas été facile. En raison du Covid-19, beaucoup de personnes se sont inscrites et, au vu du nombre de personnes pouvant être acceptées, beaucoup ont été refusées. Aucun incident important n'est à signaler. Il remercie également les chefs de course, lesquels se sont « démenés » pour que leurs courses puissent être tenues dans les meilleures conditions possibles.

Le préposé aux courses hiver, Stéphane Morel abonde dans le même sens, relevant que le concept pour les courses hiver 2020/2021 n'est pas encore totalement défini en raison de la situation sanitaire actuelle. Si la saison 2019/2020 avait bien commencé, elle s'est arrêtée en mars 2020, pour reprendre en mai 2020. Aucun événement particulier n'est à relever.

8. Rapport du préposé à l'Igloo

Jean-Marc Dayer présente le déroulement de la rénovation des toilettes des Pantalons Blancs, laquelle est l'aboutissement de 10 années. Il se dit heureux que la réfection soit terminée et espère que la bonne fréquentation de l'Igloo continuera, car cet endroit connaît un véritable engouement.

Il tient à remercier le Comité du Groupe de Sion pour son soutien au projet, notamment quant à son financement, le budget ayant été au final tenu. Il remercie également les personnes qui l'ont accompagné dans le développement de ce projet, à savoir :

- Philippe de Kalbermatten et Jacques Salamin (lesquels ont examiné les différentes variantes de rénovation) et
- les entreprises ayant participé aux travaux de rénovation :
 - o la Menuiserie Tacchini,
 - o l'entreprise de couverture Héritier Courtine,
 - o l'entreprise Dénériaz SA pour la réalisation/conception et
 - o la société Eagle Hélicoptère, pour le transport des matériaux.

Un comité a été mis sur pied pour l'entretien de l'Igloo composé de Nicolas Tacchini, Philippe de Kalbermatten, Jérôme Barras, Jacques Salamin et Jean-Marc Dayer.

En résumé, l'Igloo se porte bien. Il encourage tout le monde à y aller, le découvrir ou le faire redécouvrir à d'autres personnes, car l'endroit est magnifique.

Marc Emery remercie Jean-Marc Dayer pour le travail accompli.

9. Rapport AJ/OJ

Pierre Nicolier présente le rapport des AJ et OJ pour la dernière fois.

En 2020, l'AJ et l'OJ ont aussi été confrontés aux restrictions dues au Covid-19, avec son lot d'annulations, de reports et de doutes. Les consignes ont été respectées. L'année 2019/2020 a malgré tout été bonne, même si la fréquentation n'était pas à la hauteur du programme, en raison des annulations (environ 750 jours-participants AJ et 250 jours OJ). Il ajoute que les comptes se portent bien.

Il remercie les personnes suivantes :

- Les moniteurs, éléments clés de l'AJ et de l'OJ, lesquels assument leurs responsabilités, sont compétents et généreux dans leur temps.

- Un merci également au coach et à tous les guides qui ont collaborés durant cette saison
- Merci au Comité pour sa confiance et aux deux caissiers
- Et un Merci tout particulier à Monika, sa femme, qui l'a toujours soutenu.

Durant l'année 2020, il s'est occupé à trouver des successeurs au préposé AJ et au préposé OJ. Il a ainsi eu de nombreux contacts avec Virgile Nanchen et Lionel Corboz et est heureux que ces derniers ont accepté de reprendre le flambeau !

Marc Emery tient à son tour à remercier tout particulièrement Pierre Nicollier pour toutes ses années de dévouement et d'engagement pour le club. Beaucoup de personnes lui ont dit qu'il faisait un travail incroyable, ce qu'il a pu par lui-même constater.

En remerciement pour son dévouement durant ces nombreuses années, le Groupe de Sion remet à Pierre Nicollier un album photos retraçant ses treize années d'implication au sein du club - un exemplaire sera disponible au stamm - ainsi qu'un bouquet de fleurs pour sa femme.

10. Renouvellement du comité

Le candidat au poste de responsable AJ, Virgile Nanchen, se présente brièvement. Il est guide depuis cinq ans et habite Nax. Il a commencé la montagne avec le Groupe de Sion et est d'autant plus heureux de reprendre le flambeau après Pierre Nicollier.

Le responsable OJ, Lionel Corboz, lequel est également guide, absent, est excusé.

Antoine Robert et David Ruffieux sont proposés en tant que réviseurs des comptes.

Il est laissé cinq minutes aux membres pour voter.

Après dépouillement, l'Assemblée générale accepte nommer les personnes suivantes aux postes suivants :

- Virgile Nanchen, en tant que chef AJ
- Lionel Corboz, en tant que chef OJ
- Antoine Robert et David Ruffieux comme réviseurs des comptes.

Les autres membres du Comité sont réélus tacitement.

11. Divers

Jérôme Barras rapporte brièvement sur la tenue des courses à ski du mardi et des randonnées. Il relève la bonne participation - comme les autres années - durant l'année écoulée, laquelle se situe entre 10 et 12 participants voire plus, et la bonne homogénéité au sein du groupe. Il remercie également les 5/6 chefs de courses qui acceptent de conduire ces courses.

Une randonnée a été annulée en raison de la météo. Il tient à remercier les époux Graf pour la reconnaissance de la Via verzasca sur une semaine. Il constate que, chaque année, le nombre de participants augmente et que ces randonnées sont bien établies dans le programme du club. En principe, il ne refuse personne ; sauf pour les randonnées T6 et où le nombre de participants est limité à 8.

A son tour, il remercie Pierre Nicollier pour tout ce qu'il a fait, relevant avoir toujours apprécié les valeurs qu'il transmettait dans ses courses.

Aucun membre n'a de remarques à faire.

Le président remercie les participants et lève la séance à 21h15.

Sion, le 12 décembre 2020

Pour le Groupe de Sion de la section Monte Rosa :

Marc Emery

Janique Luyet

Président

Secrétaire